

Image not found or type unknown



L'apparté des meubles familial

Par **chatellard**, le **19/07/2009** à **18:04**

Bonjour,
mon mari veut divorcer mais pour le moment aucune demande na été faite. Partant en vacance cette semaine jais peur qu'il récupère les meubles a ce moment la. Je voudrai prendre les meubles et les mettre en lieu sur. Je voudrai savoir si sa peu me mettre en mauvaise situation lors du jugement.
merci de me répondre si possible le plus rapidement.